

9 Conseils-clé

- des fabricants aux jardiniers -

1 Lire attentivement l'étiquette.
Elle vous informe sur les conditions d'emploi et les risques.



6 Préserver votre environnement.
Eviter, par exemple, tout entraînement des produits vers les points d'eau.



2 Mettre des gants et toutes les autres protections indiquées sur l'étiquette.
Le produit de traitement peut présenter certains risques.



7 Attention aux délais avant récolte.
Pour certains produits, il existe un délai à respecter entre le traitement et la récolte, donc de la consommation pour une meilleure qualité de votre alimentation. Sans indications, respecter un délai de 48 heures.



3 Respecter les doses prescrites.
Ce n'est pas parce que vous en mettez plus que vous agirez au mieux pour votre culture.



8 Ranger les produits hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.
Ne jamais transvaser. Conserver les produits dans leur emballage d'origine et dans un endroit sec.



4 Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant que vous préparez votre bouillie et traitez votre jardin.
L'ingestion de produit de traitement peut présenter quelques désagréments.



5 Tenir compte des conditions climatiques.
Pour optimiser vos conditions de traitement, ne traitez ni par températures élevées, ni par grands vents, ni en cas de pluies.



9 Penser à l'élimination des emballages vides au cours de la dernière utilisation.
Avant de porter les emballages dans le conteneur adéquat (parc à conteneurs), les vider et les rincer trois fois. Verser le reliquat de produit dans l'appareil avant de le pulvériser à nouveau sur la culture.



Phytofar

Association belge de l'industrie des produits de protection des plantes a.s.b.l.

Fedichem

Fédération des Industries Chimiques de Belgique a.s.b.l.

Pour en finir avec les idées reçues

1 Les spécialités utilisées en milieu agricole sont vendues telles quelles pour un emploi dans les jardins. [VRAI ou FAUX]

FAUX : Les spécialités mises à la disposition des jardiniers amateurs sont souvent adaptées spécialement aux usages du jardin, et sont, dans tous les cas, soit déconcentrées, soit reformulées, soit présentées dans des emballages adaptés, tant par la petite taille des conditionnements que par les conseils et précautions d'emploi indiqués.

2 Les produits peuvent être toxiques pour l'homme, voire entraîner la mort des animaux domestiques. [VRAI ou FAUX]

FAUX : Les produits phytosanitaires classés "toxiques" ne sont pas autorisés à la vente pour les jardiniers amateurs. Dans le cadre d'une utilisation normale (non malveillante ou suicidaire), les produits disponibles pour les jardiniers amateurs ne présentent pas de risques de toxicité pour l'homme ou les animaux.

3 Les produits jardin constituent une source déterminante de la pollution de notre environnement. [VRAI ou FAUX]

FAUX : L'homologation n'est accordée qu'après étude de dossiers démontrant l'absence de risques de pollution dans les conditions normales d'emploi. En ne respectant pas les doses, usages et précautions d'emploi indiqués, le jardinier peut devenir pollueur.

4 Un produit de traitement peut être bon pour une plante et mauvais pour ses voisines. [VRAI ou FAUX]

VRAI : En effet, les spécialités phytosanitaires conviennent spécifiquement à certaines plantes, pour lesquelles elles sont testées et homologuées, et pas forcément aux plantes avoisinantes. Les conseils d'utilisation indiquent toujours les végétaux sur lesquels le produit peut être utilisé, en conformité avec l'agrément.

5 Les produits phytosanitaires peuvent être employés à n'importe quel moment. [VRAI ou FAUX]

FAUX : Il est nécessaire de respecter scrupuleusement les périodes d'emploi indiquées sur l'étiquette pour obtenir une efficacité maximale des produits sans créer de dégâts éventuels sur les végétaux. En outre, il est recommandé de ne pas traiter par temps de pluie ou de grand vent ainsi que par forte chaleur.

6 Il circule encore sur le marché des produits interdits par la réglementation. [VRAI ou FAUX]

FAUX : Lorsque l'autorisation de vente des produits arrive à échéance, les fabricants s'engagent à les retirer de la vente dans les délais légaux accordés par le Ministère de l'Agriculture.

7 Il existe une gamme de produits développée spécifiquement pour les jardiniers amateurs. [VRAI ou FAUX]

VRAI : Les produits disponibles pour les jardiniers amateurs font l'objet d'un examen particulier de la part du Ministère de l'Agriculture, et sont donc réservés aux usages spécifiques des jardins non professionnels. A l'inverse, la plupart des produits qui conviennent exclusivement aux marchés agricoles ne sont pas autorisés pour les amateurs.

8 Le mélange de plusieurs produits est déconseillé, voire dangereux. [VRAI ou FAUX]

VRAI : Même si le mélange de certaines spécialités dans des conditions précises est possible, il n'est pas recommandé de mélanger des produits phytosanitaires dont la plupart ne sont pas compatibles entre eux. Ces combinaisons peuvent présenter des risques de brûlures pour les plantes traitées ou des nuisances pour l'environnement.

9 Le consommateur peut retrouver des résidus de produits jardin en l'état dans ses aliments. [VRAI ou FAUX]

FAUX : Dans le cadre d'une utilisation normale, et, en particulier, du respect des délais d'emploi, avant récolte, il n'y a pas de risque de présence inacceptable de résidus nocifs.



Phytofar

Association belge de l'industrie des produits de protection des plantes a.s.b.l.



Fedichem

Fédération des Industries Chimiques de Belgique a.s.b.l.